



**DEVENEZ PROPRIÉTAIRES  
EN TOUTE SÉCURITÉ**

## **Saint-Gilles-Croix-de-Vie**

Lotissement « La Cornue »

## Présentation de la commune

**Nom :** Saint-Gilles-Croix-de-Vie

**Population\* :** 7 425 habitants (au 01/01/2010)

**Commerces :** Tous commerces et services, ...

**Services :** école primaire, collège, ...

**Situation :** A 2,5 km de la grande plage, à 45 m de la Roche-sur-Yon, à 1h30 de Nantes

\*Population totale au 01/01/10 (source INSEE)

## Typologie des pavillons

4 T IV de plain pied avec possibilité d'extension

de 87 à 90 m<sup>2</sup> habitables

Terrain entre 274 et 484 m<sup>2</sup>

Terrasse, garage, jardin privatif clos

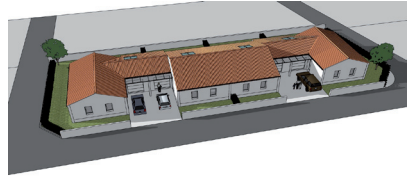
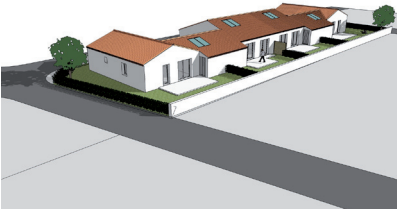
Panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire

## Situation

Lotissement situé à proximité du centre ville

# Lotissement « La Cornue »

## Esquisses des pavillons



# La location accession en quelques mots...

## Faciliter l'accès à la propriété

Le Prêt Social de Location Accession permet aux ménages ne dépassant pas les plafonds de ressources en vigueur, et avec peu ou pas d'apport personnel, d'acquérir un pavillon neuf avec jardin en toute sécurité.

## Des conditions exclusives

Après une phase locative d'un an minimum et de cinq ans maximum, le locataire devient propriétaire. Pendant la phase accession, la mensualité ne peut être supérieure à la dernière mensualité versée en phase location. La durée du prêt s'échelonne de 25 à 30 ans.

## Les avantages

Exonération de la taxe foncière pendant 15 ans sur la propriété bâtie

TVA réduite à 5,5%

Droit à l'Aide Personnalisée au Logement

Libre choix de l'organisme bancaire pour contracter le prêt

Possibilité de bénéficier du Prêt à Taux Zéro sous conditions de ressources

Garantie de rachat du logement pendant 15 ans

Garantie de relogement sous conditions de ressources

Mensualités d'accession inférieures ou égales aux mensualités de location

## Vendée Habitat

28 rue Benjamin Franklin - BP 45 - 85002 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. : 02-51-09-85-85 / Fax : 01-57-67-34-10

[accession@vendeehabitat.fr](mailto:accession@vendeehabitat.fr) / [www.vendeehabitat.fr](http://www.vendeehabitat.fr)

Agence Littoral : 02-51-96-85-60

Agence Pays Yonnais : 02-51-24-23-00

Agence Bocage : 02-51-67-97-97

Agence Sud Vendée : 02-51-50-10-29